1376 Goumoens-la-Ville, le 11 septembre 2023

Préavis municipal n°05/2025

relatif au remplacement de la conduite d'eau sous pression sise au chemin Sur Fontaine (DP 17) à Goumoens-la-Ville

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

La conduite en question a déjà fait l'objet d'une réparation récente à la suite d'une fuite le XX juin 2025, consécutivement une fuite importante ayant provoqué des dégâts à la propriété de M. et Mme Beerens Yves et Claire-Lise, parcelle RF 236. La conduite en fonte d'un diamètre de 125 mm et datant des années septante présente trop de points faibles. La Municipalité a pris la décision de soumettre à votre approbation le changement de ce tronçon de conduite allant de la croisée chemin de Pierre aux Oies à la rue de la Bergerie, sur une distance d'environ 120 mètres.

La Municipalité considère qu'il est urgent de procéder au changement de cette conduite. En effet, un branchement provisoire aux différentes propriétés fournies par cette conduite a dû être mis en place le 23 juin 2025, la conduite étant trop fragile pour une réparation temporaire.

Travaux

La conduite actuellement en fonte sera remplacée par une conduite identique d'un diamètre de 160 mm. Pour la pose, ainsi que les différents raccordements, notre concessionnaire, SBP à Orbe, a été sollicité pour l'évaluation des coûts. Ce dernier étant intervenu en urgence sur la fuite et les différents travaux de déviation.

Administration communale, rue Château-Dessus 1, case postale 11, 1376 Goumoens-la-Ville
Téléphone : 021.886.15.20 – Fax : 021.886.15.21 – E-mail : greffe@goumoens.ch
www.goumoens.ch

Analyse

La Municipalité a demandé une offre pour les travaux de génie civil soit aux entreprises :

- Meyer SA et ??,
-

Une demande de subvention auprès de l'ECA sera faite au plus vite afin de pouvoir en estimer le montant par le bureau Alpha Géo à Echallens. A ce jour, la Municipalité ne souhaite pas avancer de chiffre.

L'étude de la qualité et des coûts des différentes offres permet à la Municipalité de présenter au Conseil communal, en proposant de travailler avec deux entreprises différentes, une solution indépendante pour chacun des tronçons prévus. Les critères de choix ont notamment consisté, en plus du prix, en une évaluation des compétences, de la proximité des entreprises et de leur approche quant à cette intervention.

Chemin Sur Fontaine		
Travaux de remplacement de la conduite en fonte	Fr.	112'398.75
Réfection du tapis de route	Fr.	57'832.30
Concessionnaire fontainier SBP	Fr.	33'166.90
Demande de subvention par le bureau Alpha Géo	Fr.	8'000.00
Total	**Fr.**	**203'397.95**

Financement

L'exécutif souhaite financer ces travaux en utilisant le fond comptable réservé à cet effet et de ne pas faire d'emprunt, mais d'utiliser les liquidités à disposition sur le compte BCV.

1° Financement pour le service des eaux
Par prélèvement de réserves via nos liquidités courantes
Compte 9102.8 Fr. 130'000.00

2° Financement pour le service éclairage et routes, par le biais
de nos liquidités courantes ou à défaut par un emprunt au
au meilleur taux à solliciter. Fr. 20'000.00

Plafond d'endettement

Législature 2021-2026 :	Fr.	13'044'000.00
./. Cautionnement ASIRE au 31.12.2022	Fr.	2'991'315.00
./. Somme des emprunts au 31.12.2022	Fr.	6'869'000.00
Solde indicatif disponible après amortissements au 31.12.2022	Fr.	3'183'685.00

Administration communale, rue Château-Dessus 1, case postale 11, 1376 Goumoens-la-Ville
Téléphone : 021.886.15.20 – Fax : 021.886.15.21 – E-mail : greffe@goumoens.ch
www.goumoens.ch

Charges financières annuelles (si emprunt)

Elles sont basées sur la pratique en la matière

Intérêts bancaires 3% de Fr. 20'000.00	Fr.	600.00
Amortissement prêt bancaire sur 10 ans de Fr. 20'000.00	Fr.	2’000.00

Amortissements comptables

1° Amortissement pour le service des eaux en une fois
Par un amortissement extraordinaire prélevé
sur le fond de réserve compte no 9280.3 Fr. 130'000.00

2° Amortissement pour le service des routes
Montant annuel de Fr. 20'000.00 sur 10 ans dès 2024
sur un compte ad hoc Fr. 2’000.00

Administration communale, rue Château-Dessus 1, case postale 11, 1376 Goumoens-la-Ville
Téléphone : 021.886.15.20 – Fax : 021.886.15.21 – E-mail : greffe@goumoens.ch
www.goumoens.ch

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de la Commune de Goumoëns vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Goumoëns :

- **Vu** le préavis municipal n° 05/2025 ;
- **Entendu** le rapport de la commission chargée de l'étude de ce préavis municipal ;
- **Entendu** le rapport de la commission des finances ;
- **Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- **D'autoriser** la Municipalité à faire remplacer la conduite d'eau sous pression objet du présent préavis ;

- **D'accorder** à la Municipalité un crédit de Fr. 130'000, pour le service de l'eau, à financer par les liquidités courantes et à prélever le même montant sur le fond de recette affecté pour l'eau (sous déduction de la subvention) ;

- **D'accorder** à la Municipalité un crédit de Fr. 20'000.- financé par les liquidités courantes ou par un emprunt à solliciter aux meilleures conditions du moment ;

- **D'amortir** en 2025 le montant, pour le service des eaux, de Fr. 130'000.00 par un prélèvement sur le fond de recettes affectés à l'eau, compte no 9280.3 (sous déduction de l'éventuelle subvention ECA).

Ainsi adopté par la Municipalité de Goumoëns dans sa séance du 14 juillet 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Goumoëns.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic : La Secrétaire :

Philippe Jamain Sylvie Grognuz

Administration communale, rue Château-Dessus 1, case postale 11, 1376 Goumoens-la-Ville
Téléphone : 021.886.15.20 – Fax : 021.886.15.21 – E-mail : greffe@goumoens.ch
www.goumoens.ch